



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une session extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mercredi 14 décembre 2016 à 20 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale pour l'adoption du Règlement établissant le taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2017 et, le Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2017.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement numéro 516-16 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2017 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 481-15
4. Adoption du Règlement numéro 517-16 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2017 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 485-15
5. Période de questions
6. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 6^e jour du mois de décembre deux mille seize.

Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la session extraordinaire qui se tiendra le mercredi 14 décembre 2016 à 20 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale relativement à l'adoption des Règlements 516-16 et 517-16 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 6 décembre 2016 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^{ième} jour du mois de décembre 2016.



Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier